

# Enjeux et position du RSEQ et de ses membres à l'égard du Livre vert, vers une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique

Mémoire présenté par  
le Réseau du sport étudiant du Québec

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

**RSEQ**

PROVINCIAL

30 septembre 2013

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Introduction</b> .....	3
<b>Importance de la pratique d'activité physique en milieu étudiant</b> .....	4
<b>Le Réseau du sport étudiant : pour la réussite éducative et une vie saine et active chez les jeunes</b> .....	8
<b>Recommandations sur les enjeux du Livre vert</b> .....	12
<b>Enjeux prioritaires selon le RSEQ</b> .....	15
Enjeu - La concertation.....	16
• Établir une reconnaissance et un partage clair des rôles et des responsabilités au sein du système sportif	
Enjeu - L'accessibilité et la qualité des expériences.....	25
• Développer davantage d'activités physiques et sportives dans les établissements d'enseignement	
• Soutenir financièrement l'élite sportive	
• Adapter les règles touchant le transport et les infrastructures scolaires	
• Valoriser et impliquer les acteurs locaux	
• Promouvoir la sécurité dans la pratique sportive	
Enjeu - La valorisation.....	37
• Promouvoir davantage l'activité physique dans les établissements d'enseignement	
• Miser sur le rayonnement de l'environnement sportif	
<b>Tableau synoptique</b> .....	40
<b>Viser d'ici 10 ans</b> .....	44

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec

ISBN - 978-2-923572-15-4

# INTRODUCTION.

Le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) se réjouit du dépôt du Livre vert *Le goût et le plaisir de bouger: vers une future politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique*, une Politique très attendue par le milieu.

Les propos du présent mémoire s'appuient sur une très longue expérience acquise par le RSEQ en matière d'organisation du sport et de la promotion de l'activité physique et des saines habitudes de vie. Cette expertise se fonde sur une relation continue et développée depuis près de 50 ans avec le milieu scolaire à l'échelle de toutes les régions du Québec. Après avoir consulté les membres de notre vaste réseau et après avoir défini les attentes du gouvernement dans le cadre de la consultation sur le Livre vert, **le RSEQ désire présenter son analyse des enjeux et offrir des solutions concrètes qui permettront au système sportif et plus particulièrement au milieu scolaire, d'optimiser son impact positif sur la santé de la population.**

Le RSEQ accueille très favorablement la vision du Livre vert de relever le défi de faire du Québec une nation en forme d'ici 10 ans. Cette vision rejoint celle de la Table de concertation sur le mode de vie physiquement actif<sup>a</sup> (TMVPA) qui aspire à ce que la société québécoise soit un modèle reconnu en matière de promotion et de création d'environnements favorables à un mode de vie physiquement actif. En faisant état de quatre enjeux principaux; **l'accessibilité, la qualité de l'expérience, la valorisation de l'activité physique et la concertation**, le

Livre vert propose des orientations allant dans le sens des préoccupations du RSEQ.

Le RSEQ est particulièrement heureux d'y trouver une importance cruciale accordée à l'**initiation des jeunes**, dès le début du parcours scolaire, **au plaisir de la pratique d'une vaste gamme d'activités physiques, récréatives et sportives**, ce à quoi le RSEQ et ses membres travaillent au quotidien du primaire à l'université.

Il est également heureux de constater la place essentielle consentie à **l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des installations sportives, au développement des habiletés motrices, à un encadrement de qualité, et au partage des responsabilités ainsi qu'à la concertation** entre le gouvernement, les milieux scolaire et associatif ainsi que les municipalités pour atteindre les visées de la Politique. Le RSEQ considère primordial de relever ce grand défi de la concertation, de la cohérence des actions et de la reconnaissance et du partage des rôles entre les organismes mandataires au sein du système sportif. Ces éléments sont déterminants pour mieux promouvoir les activités physiques, récréatives et sportives en milieu scolaire.

Nous sommes persuadés que les conclusions de cette étape consultative contribueront à l'adoption d'une politique hautement favorable au mieux-être des citoyens et citoyennes du Québec et à en faire une population qui brille par sa forme.

<sup>a</sup>Vision de la TMVPA: « D'ici 2017, le Québec sera reconnu comme un modèle en matière de promotion de l'activité physique et de création d'environnements favorables à l'adoption et au maintien d'un mode de vie physiquement actif. ». Repéré le 5 juillet 2013 à <http://tmvpa.com/accueil/vision/>.

# IMPORTANCE

## DE LA PRATIQUE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN MILIEU ÉTUDIANT.

Les enfants et les adolescents devraient faire des activités physiques, d'intensité moyenne et élevée, **au moins 60 minutes par jour** pour assurer une condition physique favorable à la santé<sup>1</sup>. Toutefois de très nombreux jeunes n'atteignent pas ce niveau d'activité au Québec.

- **Seulement 16% des élèves du secondaire sont suffisamment actifs** durant leur temps de loisirs<sup>b</sup>; la proportion demeure faible, à 30%, même lorsqu'on combine leurs activités physique de loisir à leurs déplacements actifs<sup>c</sup> (données de 2011)<sup>2</sup>.

De nombreux enfants d'âge scolaire primaire sont également insuffisamment actifs dans leurs loisirs et **la situation s'aggrave au passage à l'adolescence**. En 2005, la proportion qui n'atteint pas le niveau d'activité recommandé est :

- **Près de 50% chez les filles et 25% chez les garçons de 6 à 11 ans<sup>3</sup>;**
- **De 68% chez les filles et de 48% chez les garçons de 12 à 17 ans<sup>4</sup>.**

Les jeunes adultes québécois de 18-24 ans apparaissent plus actifs que les enfants et adolescents, 54% d'entre eux étant considérés actifs selon des données de 2005<sup>5</sup>. Il faut rappeler que **le volume minimal d'activité physique recommandé pour les 18-24 ans est deux fois moins important que celui pour les moins de 18 ans**, soit par exemple 30 minutes de marche rapide par jour. Les données sur ces deux segments de la population ne peuvent donc pas être comparées. Il reste néanmoins qu'en 2005 :

- **Près du tiers des jeunes de 18-24 ans demeurent peu actifs ou sédentaires, soit 32% des femmes et 29% des hommes<sup>5</sup>.**

<sup>a</sup>Réfère à la pratique globale d'activités physiques durant leur temps libres telles que le sport, le plein air, le conditionnement physique, la danse ou la marche, qu'elles soient faites à la maison, à l'école ou ailleurs.

<sup>b</sup>Réfère aux modes de transport actif comme la marche, la bicyclette, les patins à roues alignées ou tout autre moyen actif pour se rendre à l'école, au travail ou ailleurs.

## FAIRE DU SPORT À L'ÉCOLE POUR ÊTRE EN FORME ET POUR RÉUSSIR SON ÉDUCATION

Comme les jeunes passent la majeure partie de leur temps à l'école, pratiquer des activités sportives parascolaires et récréatives en milieu scolaire devient un incontournable afin d'avoir l'occasion de bouger activement au moins une heure par jour et d'en prendre l'habitude. De plus, les établissements d'enseignement rejoignent une proportion élevée de jeunes et mettent à disposition du temps pour la pratique d'activités physiques et sportives, un contexte d'apprentissage qui soutient le développement et la régularité de cette pratique, du personnel qualifié, des infrastructures et du matériel.

Faire de l'activité physique dans un encadrement privilégié comme celui de l'école offre **plusieurs opportunités** aux jeunes. **Ils peuvent y découvrir les loisirs actifs et les sports qui les attirent, développer les habiletés motrices de base pour pouvoir les pratiquer facilement et avec plaisir et éveiller leur goût de faire de l'activité physique.**

Ces éléments sont essentiels pour construire les bases d'un mode de vie physiquement actif tout au long de leur vie adulte. Une fille qui ne pratique pas un sport à l'âge de 10 ans a seulement 10% de chance d'être active à l'âge de 25 ans. Au secondaire, les jeunes qui font des sports compétitifs ont également moins tendance à abandonner leur pratique d'activité physique.

On reconnaît d'emblée les effets bénéfiques des activités physiques et sportives sur la santé et le mieux-être :

- **Prévention de l'obésité, des maladies cardiovasculaires et du diabète de type II**
- **Bonne santé osseuse**
- **Meilleure image et estime de soi**
- **Amélioration de l'humeur, réduction du stress, de la dépression et de l'anxiété**

« Pratiquer des activités sportives parascolaires et récréatives en milieu scolaire devient un incontournable »

## Plusieurs études montrent également que la pratique d'un sport à l'école est associée à divers facteurs qui favorisent la réussite éducative:

- Les jeunes qui font du sport valorisent davantage l'école: ils sont **moins sujets au décrochage scolaire**, tendent à **trouver l'école plus importante**, y trouvent un **sentiment d'appartenance** qui favorise à son tour la persévérance scolaire;
- La pratique d'activités parascolaires structurées (le sport en est une) est associée au développement de certaines habiletés comme la **persévérance scolaire**, **l'assiduité**, une concentration accrue ainsi qu'à **moins de comportements délinquants**.
- Pratiquer des sports d'équipes favorise de **meilleures communications** avec les autres.
- Les adolescents membres d'équipes sportives **risquent moins que les autres de fumer la cigarette, de consommer des drogues illicites ou de présenter des idées suicidaires**.



Les statistiques compilées annuellement par le RSEQ confirment que **le sport étudiant est associé au succès scolaire** et se révèle un **incontournable de la réussite académique** des jeunes Québécois.

Pour l'année scolaire 2011-2012, le pourcentage de cours réussis chez les filles ayant participé aux activités sportives du secteur collégial était de 92,4% et de 84,7% chez les garçons (voir le tableau 1).



**TABLEAU 1**

Taux de réussite des cours chez les étudiants-athlètes de niveau collégial pour l'année scolaire 2011-2012

Étudiants athlètes	Nombre d'étudiants	Nombre de cours suivis (inscriptions)	Nombre de cours réussis	Taux de réussite des cours (%)
Féminin	4456	51077	47202	92.4%
Masculin	5774	61094	51718	84.7%
<b>Total</b>	<b>10230</b>	<b>112171</b>	<b>98920</b>	<b>88.2%</b>

# LE RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT:

## POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET UNE VIE SAINES ET ACTIVE CHEZ LES JEUNES

### LA MISSION DU RSEQ

Le RSEQ (Réseau du sport étudiant du Québec) **assure la promotion et le développement du sport et de l'activité physique** en milieu étudiant, de l'initiation jusqu'au sport de haut niveau. Il favorise ainsi l'éducation, la réussite scolaire et la santé des jeunes.

Le RSEQ s'inscrit dans une vision du sport et de l'activité physique qui vise à d'abord et avant tout, **l'éducation par le sport**. Le sport sert de prétexte pour amener l'élève à réussir tant aux niveaux athlétique et académique qu'au niveau de sa santé.

**Il est le seul organisme sportif qui vise et qui réussit à allier pratique d'activité physique, performance sportive et réussite académique pour les jeunes de tous les niveaux scolaires.**

De par la structure du réseau, et souvent appuyé par la réglementation, les jeunes doivent poursuivre leurs études, réussir leurs cours, obtenir leurs diplômes afin de participer aux activités du RSEQ.

Le réseau du sport étudiant contribue aussi de façon directe à la **promotion de saines habitudes de vie** dans le milieu de l'éducation par le déploiement de nombreux programmes clés en main touchant depuis près de 15 ans :

- **l'activité physique**
- **la prévention du tabagisme**
- **la saine alimentation**

De par ses nombreux programmes Vie saine, le RSEQ est devenu un acteur important dans la promotion des saines habitudes de vie en milieu étudiant et ce, **du primaire à l'universitaire**.

## L'AMPLEUR DU RÉSEAU

**Implanté depuis près de 50 ans dans le milieu scolaire**, le RSEQ regroupe l'ensemble des établissements d'enseignement du primaire à l'universitaire, tant du secteur public que privé et ce, partout au Québec :

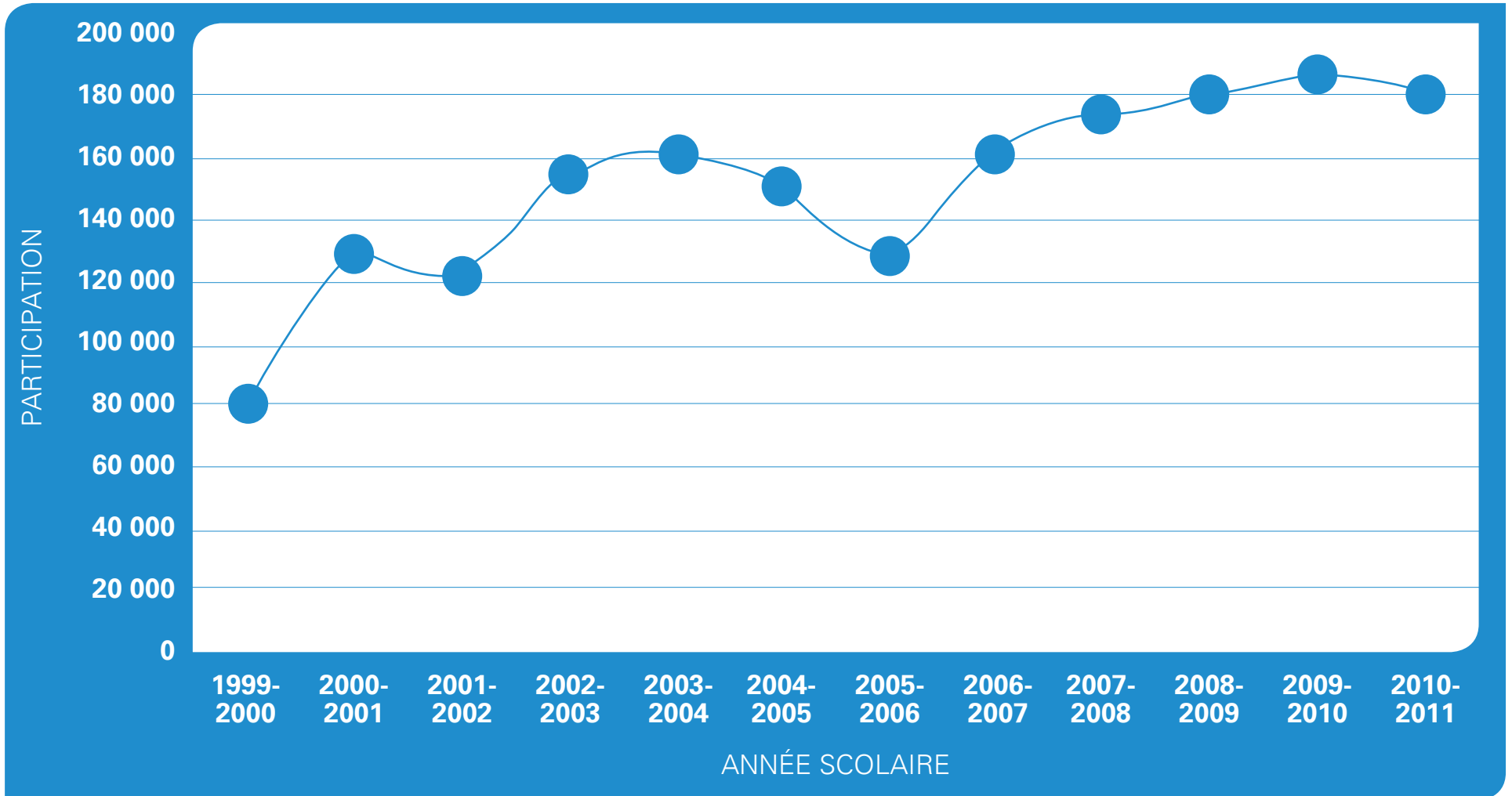
- **2105 écoles primaires**
- **823 écoles secondaires**
- **67 collèges**
- **12 universités**

## Les jeunes demeurent la raison d'être fondamentale du réseau :

- Le réseau rejoint l'ensemble des **1 450 000** étudiants du Québec.
- **500 000 élèves** participent aux activités du MEPSE (Mois de l'éducation physique et du sport étudiant) ainsi qu'aux activités physiques parascolaires.
- **225 000 élèves** provenant de plus de 800 écoles du primaire participent au Défi moi j'croque lancé en mars de chaque année (le défi consiste à consommer un minimum de 5 fruits et légumes par jour pendant 5 jours).
- **75 000 étudiants** provenant de 450 écoles secondaires, cégeps et universités sont activement impliqués dans le projet de lutte contre le tabac, De Facto, la vérité sans filtre.
- **Plus de 1000 écoles primaires** utilisent la trousse pédagogique En forme avec Myg et Gym dans le but de valoriser le développement des habiletés motrices chez leurs élèves.
- **Plus de 185 000 étudiants-athlètes** participent annuellement aux ligues sportives du RSEQ (voir la figure 1).
- Le nombre de participants aux ligues sportives est passé d'environ 80 000 à plus de **185 000** en 10 ans démontrant que le réseau est en pleine progression (voir la figure 1).

**FIGURE 1.**

Nombre de participants aux ligues sportives du RSEQ de 1999 à 2011<sup>1</sup>



<sup>1</sup>Les deux baisses survenues en 2001-2002 et en 2005-2006 sont directement associées à un épisode de moyens de pression exercés par les enseignants en période de négociations durant lequel les activités sportives parascolaires ont été suspendues.

## L'EXPERTISE DU RSEQ

---

Le RSEQ fait preuve d'une expertise unique adaptée aux besoins du milieu étudiant et compte sur des ressources humaines spécialisées. Il travaille de concert avec les établissements de tous les niveaux scolaires permettant une mobilisation massive du milieu pour l'activité physique.

- **14 instances régionales du RSEQ réparties dans l'ensemble des régions du Québec.**
- **Près de 100 employés permanents dédiés au service des établissements d'enseignement (28 au niveau provincial et près de 72 au niveau régional)**
- **Un responsable du Sport étudiant (RSEQ) dans chaque école primaire et secondaire et des services des sports structurés dans chaque cégep et université.**
- **Le RSEQ est impliqué dans le développement, la promotion, l'organisation et la gestion de près de 40 disciplines sportives.**

# RECOMMANDATIONS

## SUR LES ENJEUX DU LIVRE VERT

### ENJEUX PRIORITAIRES SELON LE RSEQ

---

Le système sportif et les mandats octroyés aux organismes qui en font partie constituent une structure essentielle et fondamentale pour favoriser **l'accessibilité à la pratique sportive à l'école**, de **l'initiation à l'excellence**, de même que pour en assurer son **développement**, sa **qualité** et sa **pleine valorisation** et ce, dans une perspective de réussite éducative des jeunes.

Or, tel que mentionné dans le Livre vert, le contexte du sport et du loisir au Québec a beaucoup changé depuis la mise en place du Cadre d'intervention de 1997. Le système sportif compose en effet avec de nombreux nouveaux acteurs et avec plusieurs tables de discussion souvent axées vers les mêmes clientèles. La situation induit une forme de compétition (clientèle visée et desservie, financement, etc.) et **la concertation repose actuellement sur la bonne volonté des individus et non sur des mandats clairs des organismes du système sportif québécois. Le système comporte également des flous et des contraintes qui entravent une gestion efficace des collaborations et partenariats**, par exemple entre le RSEQ et les fédérations unisports (FUS).

Ce système ne répond plus adéquatement à la réalité actuelle, est source de nombreux irritants pour les organismes qui y contribuent et **nécessite des ajustements majeurs**. Il ne permet pas, entre autres, de faire une offre de services optimale pour augmenter et améliorer la pratique d'activité physique et sportive en milieu étudiant.

Au regard de cette situation, le RSEQ identifie **deux enjeux prioritaires pour son organisation**:

**1.** La reconnaissance des mandats du RSEQ provincial et de ses instances régionales dans une optique de **concertation, de reconnaissance et de partage** clair des rôles et des responsabilités de l'ensemble des organismes du système sportif.



**2.** Le **maintien du niveau de financement** gouvernemental initialement dédié au RSEQ (aux instances régionales du RSEQ avant 1997) en vue d'un **maintien d'un niveau de services adéquat**, et d'une plus grande **cohérence** dans l'ensemble des actions du réseau du sport étudiant et dans la **gestion** de celles-ci.

Ces préoccupations touchent essentiellement l'enjeu de la concertation présenté dans le Livre vert. Nous y reviendrons de façon plus détaillée dans la prochaine section de ce document. En complémentarité, le RSEQ considère important que la Politique nationale intègre certaines mesures relatives aux trois autres enjeux (accessibilité, qualité et valorisation) et qui concernent :



### **1. L'offre d'activités sportives parascolaires variées dans un encadrement de qualité à savoir :**

- Le développement d'activités physiques et sportives dans les établissements d'enseignement;
- Les infrastructures et le transport scolaire;
- La valorisation, l'implication, le nombre, la qualité et l'encadrement des intervenants scolaires (enseignants en éducation physique, responsables du sport étudiant, entraîneurs, officiels, autres membres du personnel);
- La promotion de la sécurité dans la pratique sportive.

### **2. Le soutien financier pour l'élite sportive étudiante**

### **3. La valorisation de la pratique du sport**

# ENJEUX PRIORITAIRES

## SELON LE RSEQ

Pour assurer le succès de la Politique, le Livre vert souligne **la nécessité que les divers acteurs du sport, du loisir et de l'activité physique agissent en concertation et en synergie les uns avec les autres à partir d'une vision claire et cohérente des rôles de chacun**. En vue d'appuyer cette concertation, on y reconnaît également que le gouvernement devrait assumer un leadership pour soutenir tant la coordination des acteurs que les acteurs eux-mêmes dans leurs actions.

### De façon globale, la Politique gouvernementale et son plan d'action devraient

- **Intégrer l'ensemble des intervenants du système sportif** par l'octroi de mandats clairs qui partagent les rôles et les responsabilités des acteurs à l'échelle nationale, régionale et locale, et qui reconnaissent la contribution du milieu de l'éducation dans le système sportif;
- Viser à **simplifier** et à **rendre efficace** le système sportif;
- Permettre d'**assurer le financement adéquat** des organismes sportifs afin de maintenir un niveau de services répondant aux besoins, de l'initiation jusqu'à l'excellence;
- Refléter la **volonté politique** et le **leadership** du gouvernement dans les actions à tous les paliers, incluant le milieu de l'éducation;
- Mettre la concertation et la cohérence des actions au service de l'**objectif commun de faire bouger davantage l'ensemble des Québécois**.

## STRATÉGIES ET MESURES RECOMMANDÉES (CONCERTATION)

---

### 1 • Reconnaître le rôle et les mandats du RSEQ au sein du système sportif

Tel que mentionné précédemment, le RSEQ, avec ses 14 instances régionales et son réseau de responsables du sport dans l'ensemble des établissements d'enseignement du Québec, constituent un acteur important de développement sportif au Québec.

En vue de soutenir cette contribution et de faciliter la concertation avec l'ensemble des organismes du système sportif, nous recommandons que les mandats des instances provinciales et régionales du RSEQ soient reconnus et définis de la manière suivante dans la future Politique :

#### Mandats du RSEQ provincial :

- **Assurer** la pratique et la promotion du sport, de l'activité physique et des saines habitudes de vie en milieu étudiant, en appui à la réussite scolaire des étudiants, du primaire à l'universitaire et dans les quatre sphères d'activité (initiation, récréation, compétition et excellence).
- **Gérer** des programmes et des événements sportifs et d'activités physiques aux niveaux primaire, secondaire, collégial et universitaire.
- **Assurer** la concertation et la représentation des établissements d'enseignement membres.
- **Reconnaître** les 14 instances régionales et en assurer la cohésion.
- **Répondre** aux besoins de ses membres tant au niveau provincial que régional.

#### Mandats des instances régionales du RSEQ :

- **Assurer** la pratique du sport et de l'activité physique en milieu scolaire du primaire au secondaire.
- **Gérer** des programmes, des événements sportifs et d'activités physiques régionales, aux niveaux primaire et secondaire.
- **Promouvoir** l'activité physique, le sport et l'éducation à la santé en milieu scolaire.
- **Assurer** la concertation et la représentation des établissements d'enseignement membres.
- **Représenter** les établissements d'enseignement de sa région au sein de l'instance provinciale du RSEQ et autre organisme au besoin.
- **Participer** à la concertation régionale dans ses domaines d'expertises.
- **Contribuer** au développement sportif au niveau régional.

Par ailleurs, toujours dans l'esprit de **reconnaître la contribution du milieu de l'éducation**, le rôle essentiel et la contribution de l'ensemble des établissements d'enseignement (primaire, secondaire, collégial et universitaire) ainsi que celle des commissions scolaires devraient également être considérés dans le système sportif. Leur apport est indispensable au développement de l'activité physique chez les jeunes. **Plateaux sportifs, cours d'école, intervenants scolaires, contextes d'apprentissage, collaborations administratives** comptent parmi les nombreuses ressources sans lesquelles la **promotion, la gestion et le développement de la pratique sportive** chez les jeunes ne seraient pas possibles.

---

## **2. Réviser certains mécanismes et structures liés au financement**

Pour mieux servir et inciter la population à être davantage active physiquement, la structure du système sportif doit permettre aux organismes de disposer des ressources nécessaires en cohésion avec l'ensemble du système :

- **Financières** • **Matérielles** • **Humaines**

Cela implique également d'**examiner les liens** et les mécanismes qui relient les organismes au système et entre eux.

**L'absence d'une vision cohérente et de mandats clairs au sein du système sportif actuel entraîne des situations financières problématiques à plusieurs niveaux.** Pour le RSEQ, celles-ci se relient principalement à des baisses de subvention directe du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et à certains aspects structurels administratifs du système.

## Subventions au niveau régional

Depuis le cadre d'intervention de 1997, le montant transmis directement par le MELS aux 14 instances régionales du RSEQ via les Unités régionales de loisir et de sport (URLS) a grandement diminué et implique des pertes de financement considérables (voir le tableau 2 et l'annexe 1 - Responsabilités et financement du système sportif québécois).

- Seulement pour les 14 instances régionales, **la diminution annuelle atteint aujourd'hui plus de 194 000\$ sans considérer l'augmentation du coût de la vie.**
- Au niveau régional, la **perte cumulative** depuis la création des URLS dépasse 1 million de dollars et, si l'on y ajoute l'augmentation du coût de la vie, **elle s'élève à plus de 4 millions!**
- **Les pertes de subventions régionales ont été assumées par les établissements d'enseignement** qui, en fait, constituent les autres sources de revenus et qui, à leur tour, demande aux étudiants et aux parents d'assumer les coûts supplémentaires. Aux niveaux collégial et universitaire, ce sont davantage les étudiants qui devront assumer ces frais additionnels et cela peut nuire au taux de participation.

En plus de ces **pertes de financement importantes**, le mécanisme actuel de subvention au niveau régional induit des **disparités importantes entre les différentes régions**. De plus, certaines URLS imposent via l'octroi du financement de travailler sur des projets qui s'éloignent souvent des mandats sportifs des instances régionales du RSEQ. Ces éléments **ne favorisent aucunement la cohésion et la cohérence** dans l'ensemble des actions du réseau du sport étudiant et dans la gestion de celles-ci.



## Subventions au niveau provincial

Depuis la création du RSEQ le soutien gouvernemental au sport étudiant n'a cessé de diminuer.

- En 1988, lors du « mariage » forcé des trois fédérations (Fédération du sport scolaire du Québec, la Fédération des associations sportives collégiales du Québec et l'Association sportive universitaire du Québec) qui a donné naissance au RSEQ, **le gouvernement a amputé de 250 000\$ le soutien financier annuel auparavant dédié au sport étudiant.**
- En 1997, lors de l'implantation du dernier Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, la **subvention annuelle a été réduite à 425 000\$** et a subi plusieurs autres diminutions au début des années 2000.
- Depuis 1997, le RSEQ provincial a dû s'accommoder d'une **perte de 477 500\$ qui, en fonction de l'indexation des prix au coût de la vie, représente en fait 1,8 millions de dollars.**
- Le **financement annuel** provenant du gouvernement est maintenant stabilisé à 400 000\$ mais il **ne représente plus que 6% du budget du RSEQ provincial.**

**TABLEAU 2.**

Financement du RSEQ et de ses instances régionales

RSEQ provincial	Montant approximatif\$	Proportion approximative du budget total
Subvention du MELS	1997-1998: 425 000 \$ 2011-2012: 400 000 \$	6 %
Autres revenus	2011-2012: 4,3 millions \$ (issus des établissements d'enseignement)	61 %
	2011-2012 2,3 millions \$ (issus de projets spéciaux du secteur Vie saine)	33 %
Instances régionales	Montant approximatif\$	Proportion du budget total
Subvention du MELS	1997-1998: 891 000 \$ 2011-2012: 697,000 \$	En 2012-2013: Entre 3% et 49% selon la région 13% en moyenne
Autres revenus	2011-2012: 9,6 millions issus des commissions scolaires, des écoles primaires et secondaires, publiques ou privées	77% en moyenne

## Protocoles d'entente avec les fédérations unisports (FUS)

En raison de protocoles d'entente obligatoires du RSEQ envers les fédérations unisports (FUS), **le RSEQ remet annuellement la grande majorité du montant de sa subvention du MELS aux FUS en frais d'affiliation** (voir l'annexe 1- Le système sportif québécois selon le financement 2011-2012).

- Quatre-vingt-huit pourcent (88 %) de l'équivalent du montant de la subvention de 2012-2013 a été remis à quatre FUS soit près de 356 000 \$
- Les tarifs d'affiliation des équipes sportives du réseau du sport étudiant ont subi une hausse très élevée au cours des dernières années (voir la figure 2). Celle-ci entraîne également une hausse du coût pour les utilisateurs ce qui réduit l'accessibilité aux équipes sportives.

De plus, cette **obligation de signer des protocoles** d'entente avec les FUS incombe actuellement seulement au RSEQ et non à la FUS. La mise en place de ces protocoles ne se fait donc pas dans un contexte « gagnant-gagnant », exige beaucoup de temps et de négociation et rend tout le processus **moins efficace**.

Cet état de fait place le RSEQ dans une position de vulnérabilité face aux FUS. **Le RSEQ n'a aucune possibilité de contester ou de refuser les tarifs imposés par les FUS.** Il ne s'agit donc pas d'une négociation équitable, mais d'une imposition tarifaire, sans aucun droit de regard sur la gestion financière des FUS et sur les services offerts par celles-ci en échange de montants financiers importants en affiliation.

**FIGURE 2**

Évolution des montants transmis aux FUS en fonction des protocoles d'entente au cours des cinq dernières années pour trois principales disciplines

	Année scolaire 2007-2008	Année scolaire 2012-2013	% d'augmentation sur 5 ans	Moyenne annuelle d'augmentation
Basketball	52 125\$	139 545\$	168%	33,6%
Football	26 560\$	100 800\$	279%	55,8%
Volleyball <sup>(1)</sup>	15 155\$	80 670\$	432%	86,5%

(1) Les données pour le volleyball n'incluent pas les activités de niveau universitaire et collégial D1.

## Cohérence et financement du système sportif

Le système sportif actuel présente certaines lacunes qui affaiblissent la logique de son organisation et amputent son financement potentiel.

- Le financement actuel des organismes et du système sportif au sens large se base uniquement sur la contribution des jeunes pratiquants et de leurs familles. **La contribution de tous les pratiquants qui utilisent les infrastructures et les services, particulièrement les adultes, devraient pourtant servir de levier financier à l'ensemble du système.**

- **Certains réseaux sportifs peuvent actuellement se développer en parallèle du système comme c'est le cas présentement dans le domaine du hockey scolaire.** Cette réalité est d'autant préoccupante que **ces réseaux ne répondent pas nécessairement aux critères de sécurité, de développement sportif et de contribution financière qui soutiennent la vitalité d'un système sportif québécois.** On réfère ici par exemple à la présence d'arbitres non fédérés, au choix sélectif des équipes adverses ou niveaux de pratique à affronter, à l'incitation à jouer aux États-Unis, etc. Cette situation est tolérée par le gouvernement alors que le RSEQ offre les mêmes services en respectant toutefois les partenariats et les organismes du milieu reconnus.

Actuellement, il est possible pour tout regroupement de personnes ou d'organismes de créer son propre réseau sportif sans considérer les organismes qui sont clairement mandatés par le gouvernement. **Cette situation met en péril le système sportif et remet en question le fondement même des organismes reconnus.** Il faut donc prévoir les mécanismes nécessaires pour que tous les organismes fassent partie de la structure du système sportif en respect de ses valeurs communes.



**La nouvelle Politique** devrait faire en sorte que la structure de financement du système sportif, incluant les liens fonctionnels et les mécanismes légaux, **assure la cohérence dans le fonctionnement de ce même système et ce, à tous les paliers, local, régional ou provincial, peu importe le lieu et le niveau de pratique sportive concernés.**

Afin de remédier aux situations décrites précédemment, **la Politique** gouvernementale devrait prévoir des mesures pour :

- **maintenir le niveau de financement gouvernemental initialement dédié au RSEQ** (aux instances régionales du RSEQ avant 1997) en vue de maintenir un niveau de services répondant aux besoins, de l'initiation jusqu'à l'excellence et d'assurer **une plus grande cohérence** dans l'ensemble des actions du réseau du sport étudiant et dans la gestion de celles-ci;
- **unifier les protocoles et les tarifs pour les FUS en fonction des niveaux de pratiques** (divisions et niveaux d'enseignement) entre Sports Québec et le RSEQ ; **simplifier et standardiser les processus de gestion entre ces partenaires.**
- **instaurer l'obligation légale de sanction de la pratique sportive afin que tous les pratiquants soient membres d'un organisme (scolaire ou associatif) reconnu** dans le système sportif et contribuent au développement de leur discipline.

### 3• Clarifier et rendre cohérents les partenariats

**Le gouvernement doit agir comme leader** pour assurer la coordination des acteurs dans la perspective d'optimiser les collaborations. Il se doit de pourvoir le système sportif d'une plus grande cohésion dans la promotion et l'évolution de la pratique sportive au Québec.

Au premier chef, il faut dans **la future Politique**

- **Clarifier le mandat et le leadership de la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique au sein du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; celui-ci doit assurer une vision de développement, une complémentarité dans la mission des acteurs du système sportif et l'arbitrage dans l'application des politiques.**

Il faut également

- **Clarifier et rendre cohérents les partenariats entre le RSEQ et les FUS.**

**Dans plusieurs disciplines sportives, la grande majorité des pratiquants sont issus du milieu étudiant desservi par le RSEQ.** Par exemple, le basketball, le football, le volleyball, le cheerleading, le hockey féminin, le cross-country et l'athlétisme sont davantage implantés dans les établissements d'enseignement, et ce, du niveau primaire à universitaire qu'en milieu civil. L'annexe 2 présente le tableau de participation à différentes disciplines sportives au sein du RSEQ.

**Inévitablement, le RSEQ doit s'impliquer et s'implique dans toutes les sphères du développement de ces disciplines.** À titre d'exemple, le développement de l'arbitrage, la formation et professionnalisation des entraîneurs de même que la promotion de la discipline est coordonnée par les instances du RSEQ dans plusieurs disciplines sportives.

**Le réseau occupe donc une place très importante dans l'organisation de la pratique d'activités sportives en milieu étudiant.** Nous souhaitons que la nouvelle Politique reconnaisse le niveau d'implication du RSEQ dans ce domaine. Ceci s'avère essentiel pour favoriser l'accessibilité et la qualité des expériences en matière de pratique sportive chez les jeunes.

**La nouvelle Politique** gouvernementale doit donc faire valoir :

- l'inclusion et la reconnaissance du rôle et des actions du RSEQ dans les quatre sphères d'activité sportive (**initiation, récréation, compétition et excellence**) au sein du plan de développement des FUS par le biais d'un processus de consultation systématique officiel entre le RSEQ et les FUS ;
- la concertation entre les FUS et le RSEQ pour le **développement d'une pratique multisport** chez les jeunes du primaire et du début du secondaire (la pratique multisport est discutée dans la prochaine section du document);

- **une meilleure cohésion et concertation des acteurs dans la coordination des programmes sports-études**, en y impliquant notamment le RSEQ tant au niveau secondaire, collégial qu'universitaire ;

- **la collaboration entre les FUS, le RSEQ et l'administration de certains établissements d'enseignement** de niveau collégial et universitaire, dans le recrutement et la formation des entraîneurs et des officiels afin de **faciliter la certification des intervenants scolaires**. Cette formation devrait être intégrée dans les programmes d'études suivis par les futurs intervenants du milieu sportif (ex. : baccalauréat en enseignement de l'éducation physique, DEC en technique d'intervention en loisir, etc.) et dans les cours d'éducation physique au niveau collégial.

## ENJEUX - L'ACCESSIBILITÉ ET LA QUALITÉ DES EXPÉRIENCES

---

**Le Livre vert fait de l'accessibilité et de la qualité des expériences des priorités d'action afin d'influencer positivement le choix des individus d'intégrer l'activité physique à leur mode de vie.** Pour ce faire, il est primordial d'augmenter le niveau de participation, et par conséquent le temps consacré à l'activité physique en milieu étudiant et ce, en convergence avec les apprentissages, la socialisation et le plaisir de bouger. Le Livre vert indique que le manque de temps et de moyens financiers est le principal frein à la pratique d'activité physique. Conséquemment, les services et les installations relatifs à l'activité physique doivent être encore plus accessibles dans l'environnement des jeunes et cohérents avec les besoins de la vie étudiante.

Le Livre vert souligne de manière pertinente la **nécessité d'initier tous les jeunes dès le début du parcours scolaire** au plaisir de la pratique d'une vaste gamme d'activités physiques, récréatives et sportives. Tel que mentionné précédemment, le milieu étudiant et son réseau RSEQ présentent des atouts majeurs pour permettre non seulement cette initiation, mais aussi pour apprendre la valeur d'être actif et en développer l'habitude.

**Il faut permettre encore davantage aux jeunes de pratiquer directement dans leur établissement d'enseignement des activités physiques de manière aisée, régulière, sécuritaire et adaptée à eux.** On s'assure ainsi que le milieu de l'éducation joue son rôle d'environnement privilégié pour d'une part, favoriser le goût d'être et de demeurer actif tout au long de sa vie et d'autre part, encadrer les jeunes dans leur développement personnel pour bouger avec un sentiment de plaisir et de satisfaction. Ce faisant, on rejoint la clientèle des jeunes dans le sens des orientations du Livre vert qui visent à *offrir aux citoyens et citoyennes des environnements et des conditions favorables à l'intégration d'activités physiques de diverses formes dans leurs habitudes de vie et à offrir un encadrement de qualité, adapté à l'état et au développement de la personne, qui favorise tant le plaisir et l'accomplissement personnel que l'atteinte de l'excellence.*

Certains aspects touchant l'enjeu d'accessibilité évoquent ou sont étroitement reliés à d'autres aspects reliés à l'enjeu de la qualité des expériences. C'est pourquoi nous les traitons ici un à la suite de l'autre en une seule section.

## STRATÉGIES ET MESURES RECOMMANDÉES (ACCESSIBILITÉ)

---

### 1. Développer davantage d'activités physiques et sportives dans les établissements d'enseignement

Dans l'objectif de faire bouger les jeunes un minimum de 60 minutes par jour et de créer chez eux l'habitude d'un mode de vie physiquement actif à long terme, il est crucial de **faciliter l'accessibilité à des activités** et de **soutenir le savoir-faire physique** des jeunes dans leur milieu. La vie scolaire présente pour les jeunes l'atout majeur de fournir un large éventail de contextes et d'occasions d'activités physiques et sportives en dehors des classes. Il est donc essentiel de **diversifier** et d'**augmenter l'offre** de services d'activités physiques, sportives et récréatives auprès des jeunes dans leur établissement d'enseignement et ce, dans un **encadrement adéquat** des activités.



## Activités parascolaires, habiletés de base et pratique multisport

Le Livre vert reconnaît le rôle essentiel du milieu de l'éducation dans une politique nationale de sport, de loisir et de l'activité physique. Il souligne l'importance d'un environnement scolaire favorable à l'acquisition et au maintien de l'habitude d'être actif au quotidien chez les jeunes et ce, tant sous le signe du plaisir que de la réussite. **La vision du Livre vert stipule que les milieux d'éducation intégreront le développement des habiletés motrices et l'offre variée d'activités physiques, récréatives et sportives au quotidien dans leurs priorités éducatives.** À cet égard, les mesures gouvernementales qui soutiennent la mise en place d'activités parascolaires incluant de l'activité physique et des sports dans les établissements d'enseignement prennent tout leur sens.

**Il s'avère en effet essentiel de déployer une plus grande offre de service parascolaire sportif et actif pour, non seulement faire bouger davantage les jeunes, mais aussi pour bien les préparer à rester actif toute leur vie et parallèlement à réussir dans le sport.** Dans cette optique, les activités physiques parascolaires devraient fournir un soutien adéquat au développement des habiletés de base et à la pratique multisport.

## Développement des habiletés de base

Le développement des habiletés motrices et sportives de base durant la période de l'enfance et de la préadolescence est d'une importance capitale. Au fil de ses expériences d'activité physique, le jeune **constitue son savoir-faire physique de multiples compétences.**

Si ces expériences sont adéquates et variées, il peut ainsi pratiquer davantage d'activités physiques et sportives dès son jeune âge. Cela lui permettra éventuellement d'y découvrir un sport ou un loisir d'élite qui l'attire, ou simplement de puiser dans un plus vaste choix d'activités à mesure que ses goûts et son contexte de vie évoluent tout au long de sa vie. **Le cadre dans lequel se déploient ces activités doit donc non seulement respecter les stades de développement des enfants, mais doit aussi les optimiser.**

Les services de garde des écoles primaires et les heures en dehors des classes dans les écoles secondaires représentent des contextes qui devraient être mis à profit pour offrir d'avantage d'activités parascolaires qui permettent le développement des habiletés motrices et sportives chez les enfants et pré-adolescents.

## La pratique multisport

L'approche innovatrice d'un programme de pratique multisport **consiste à faire pratiquer plusieurs sports différents aux jeunes au cours d'une même année scolaire.** Cette approche est pressentie comme un moyen efficace pour **élargir le savoir-faire physique et pour soutenir le développement d'athlètes de haut niveau** même chez des jeunes s'étant impliqués tardivement dans un sport d'élite<sup>15</sup>.

Le RSEQ propose déjà un programme multisport pour la fin du cycle primaire qui s'inspire du modèle de développement à long terme de l'athlète (DLTA) de l'organisme Au Canada, le sport c'est pour la vie (ACSV)<sup>16</sup>. Le programme Les saisons du primaire destiné aux 8 à 12 ans se traduit essentiellement par un calendrier sportif favorisant la pratique de trois groupes de sports pratiqués au cours de trois saisons de dix semaines chacune. **Chacun de ces groupes vise à développer les activités motrices des enfants et les techniques de base nécessaires à chacun des sports pratiqués.**

**La pratique multisport vise à améliorer la qualité de l'expérience sportive et de l'activité physique.**

**En ralliant sport, éducation, récréation et santé, elle invite à un « changement de paradigme dans la façon d'administrer et de livrer le sport et l'activité physique »<sup>16</sup>**

Le modèle de développement DLTA proposé par l'ACSV s'applique de l'enfance à l'âge adulte et permet d'orienter et d'optimiser l'expérience des individus en matière de sport et d'activité physique.

Le RSEQ estime que la pratique multisport s'inscrit assurément dans la vision du Livre vert et que son réseau est outillé pour la mettre de l'avant dans les établissements d'enseignement québécois. De par son rôle d'organisme multisport et son expertise dans ce domaine, le RSEQ est le mieux positionné pour faire avancer cette optimisation de l'expérience sportive auprès des jeunes.

## Curriculum des cours d'éducation physique

Le RSEQ propose de mettre en place des mesures afin d'appuyer le milieu scolaire dans l'augmentation du nombre de minutes d'éducation physique et à la santé requises chaque semaine **au primaire (120 minutes)** et **au secondaire (150 minutes)**. En plus d'encadrer un temps d'activité physique hebdomadaire, les occasions de bouger en classe ont le potentiel d'amener le jeune à pratiquer un sport qui l'attire dans un contexte parascolaire ou récréatif.



De plus, les programmes *En forme avec Myg et Gym* et *Élèves en formes* du RSEQ, deux outils conçus pour le milieu scolaire, devraient être renforcés de manière à les inclure dans le curriculum des cours d'éducation physique. En plus de fournir un moyen d'évaluer les carences des jeunes quant à leur forme physique, ils offrent une plateforme de compilation de données utiles pouvant servir éventuellement à mesurer des objectifs à atteindre, comme ceux visés par la nouvelle Politique (voir la dernière section Viser d'ici 10 ans pour plus de détails). *En forme avec Myg et Gym* permet d'**évaluer et de suivre l'évolution des habiletés motrices** des élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup> année selon des normes testées scientifiquement. *Élèves en formes* fournit des outils pour **déterminer le niveau de condition physique** des 11-17 ans tout en valorisant son amélioration et les efforts personnels faits à cet égard.

Les épreuves et les normes d'*En forme avec Myg et Gym* sont issues d'un projet de recherche du Groupe de recherche sur les aptitudes physiques des enfants de l'Université du Québec à Chicoutimi. Plus de 3000 jeunes québécois ont été testés pour créer des normes québécoises scientifiquement valides sur les habiletés motrices.

Le RSEQ recommande donc d'inclure les mesures suivantes dans **la future Politique :**

- **Augmenter le nombre** et appuyer le développement d'activités physiques et sportives parascolaires variées.
- **Implanter une pratique multisport** (parascolaire et récréative) au primaire et au début du secondaire.
- Impliquer les **services de garde** des écoles primaires dans le déploiement d'une **offre de service parascolaire** sportif et actif.
- Offrir des activités physiques et sportives récréatives variées, organisées ou non, **sur l'heure du dîner** pour les élèves du secondaire.
- **Bonifier le curriculum du cours éducation physique** en incluant les outils d'évaluation de la forme physique *En forme avec Myg et Gym* et *Élèves en formes*.
- **Appuyer financièrement le milieu scolaire afin d'augmenter le nombre de minutes d'éducation physique et à la santé requises** chaque semaine au primaire (120 minutes) et au secondaire (150 minutes).



Toutes les activités dans le cadre des mesures mentionnées ci-haut devraient être variées et optimiser les besoins et les intérêts selon l'âge, le sexe, le développement et les capacités des jeunes.

## 2. Soutenir financièrement l'élite sportive

Toujours dans une perspective d'accessibilité, le Livre vert indique que le gouvernement souhaite assurer aux athlètes de haut niveau et à la relève le soutien technique, professionnel et financier leur permettant d'exceller sur les scènes sportives canadienne et internationale. L'offre de service en matière d'excellence sportive au sein des établissements d'enseignement québécois est essentielle pour former des athlètes d'ici de haut niveau. En outre, **elle est nécessaire pour freiner l'exode du talent sportif en permettant aux jeunes athlètes de rester au Québec pendant leur parcours académique et durant le temps de leur carrière sportive.** Les ligues d'excellence civiles auxquels se joignent certains de nos athlètes les amènent souvent à performer hors du Québec et rendent difficile la conciliation sport-études, ce qui les conduit à abandonner leurs études de façon précoce. Au terme de leur carrière sportive dans ces ligues civiles, peu ont l'occasion de joindre une ligue professionnelle et la très grande majorité se retrouve devant une nouvelle direction de vie sans diplôme d'études secondaire ou collégial, et encore moins universitaire.

Afin de mettre de l'avant cette orientation du Livre vert, il est **important de permettre aux jeunes d'évoluer le plus longtemps possible vers l'excellence sportive à partir de leur école, collège ou université.** Des moyens doivent être déployés pour les accompagner et les soutenir de façon optimale dans leur cheminement sportif tout en appuyant leur réussite éducative.

Entre autres mesures de soutien à l'élite sportive étudiante, nous recommandons que **la Politique** prévoit de fournir un appui financier pour

- **Soutenir et renforcer l'offre de services du RSEQ**

(ligues, championnats et autres) en soutien au programme sports-études à tous les niveaux scolaires, du secondaire à l'université, notamment en soutenant des ligues de hockey et de basketball d'excellence en milieux collégial et universitaire;

- **Soutenir la représentation et la participation québécoise des équipes sportives scolaires aux niveaux canadien et international**

tels que la Fédération canadienne du sport scolaire (FCSS), l'Association canadienne du sport collégial (ASCS), le Sport interuniversitaire canadien (SIC), la Fédération internationale du sport scolaire (ISF) et la Fédération internationale du sport universitaire (FISU). Il s'agit par exemple de soutenir la participation d'équipes québécoises aux championnats mondiaux scolaires ou la participation d'athlètes québécois à la FISU.

## **STRATÉGIES ET MESURES RECOMMANDÉES (QUALITÉ DES EXPÉRIENCES)**

---

Afin de pouvoir être appliquées de manière efficace, les mesures précédemment recommandées doivent jouir de certaines conditions d'encadrement. Comme le mentionne le Livre vert, il importe d'offrir un **encadrement de qualité, adapté à l'état et au développement de la personne**, qui favorise tant le plaisir et l'accomplissement personnel que l'atteinte de l'excellence. La **qualité de l'expérience sportive repose grandement sur les compétences et les disponibilités des intervenants** (enseignants, responsables du sport, entraîneurs, officiels, bénévoles) et sur des aspects qui assurent le bon déroulement de l'activité (infrastructures, transport, aménagement des installations, des horaires, etc.).

Nous devons poursuivre nos efforts vers la professionnalisation des entraîneurs. Pour ce faire, il faudrait songer à accorder un dégrèvement aux enseignants du secondaire et du collégial puisque ceux-ci sont aussi des entraîneurs d'équipes interscolaires ou intercollégiales. Cette mesure favoriserait le développement des entraîneurs et la rétention de ceux-ci tout en permettant de transmettre des connaissances de qualité aux jeunes.



## 1• Adapter les règles touchant le transport et les infrastructures scolaires

De façon générale, les infrastructures sportives en milieu scolaire devraient être améliorées en nombre et en qualité et de manière conforme aux normes de la pratique sportive incluant celle du niveau d'excellence. Ce qui devrait se refléter dans la future Politique. Sur le plan organisationnel, il est essentiel :

- De **maintenir la priorité d'utilisation des infrastructures scolaires** pour le déploiement des activités parascolaires pendant l'année scolaire;
- **D'assouplir et d'harmoniser les règles pour le transport des jeunes qui pratiquent des sports parascolaires** afin d'en réduire le coût d'accès et le rendre sécuritaire. À cet effet, l'utilisation d'autobus de 15 passagers dans des conditions sécuritaires devrait être permise. Dans la situation actuelle, les écoles ont recours aux autobus scolaires ou au voyageage par les parents dans leur véhicule personnel, ce qui élève de façon indue les coûts de transport, en fragilise la sécurité et, par conséquent, limite la participation aux activités.

## 2• Valoriser et impliquer les acteurs locaux

Pour développer davantage d'activités physiques, sportives et récréatives à l'école et assurer des expériences de grande qualité chez les jeunes, il demeure impératif de **soutenir l'implication des acteurs locaux**. Les personnes impliquées doivent disposer de temps, d'un contact de qualité et d'habiletés pour accompagner les jeunes dans leurs activités. Ces facteurs sont déterminants pour optimiser l'expérience du jeune en termes de plaisir, d'apprentissage, de persévérance et d'impact sur son goût de bouger maintenant et pour longtemps. Il faut dès lors stimuler et valoriser l'implication de tous les intervenants du milieu scolaire dans l'encadrement des activités parascolaires par le biais des actions prioritaires suivantes dans **la nouvelle Politique :**

- **Reconnaitre et renforcer le rôle du responsable du sport étudiant des établissements d'enseignement** (qui est souvent concomitant à la fonction d'enseignant en éducation physique et à la santé) dans le **soutien et le développement de la pratique du sport et du cheminement vers l'excellence sportive**; libérer les intervenants pour assumer cette fonction au sein de leur tâche.

- **Valoriser** plus particulièrement **l'implication des enseignants en éducation physique et à la santé dans le système sportif**. Pour ce faire, il faut **améliorer leurs conditions de travail**, par exemple en leur permettant d'allouer jusqu'à 20 % de leur tâche éducative à l'organisation, la réalisation et l'encadrement d'activités parascolaires liées au sport et au développement de saines habitudes de vie. Cette orientation rejoint celle souhaitée dans le même sens par d'autres organisations telle la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec (FÉÉPEQ). Pareillement, une amélioration des conditions de travail des autres intervenants sportifs scolaires comme les entraîneurs contribueraient à favoriser leur implication et la qualité de leurs interventions.

- **Soutenir l'encadrement et la formation des entraîneurs et des officiels en milieu scolaire, et dans le système sportif en général**, ceux-ci étant souvent sous-certifiés et insuffisants en nombre (Référer au même point traité dans la section Enjeu-La concertation).

- **Encourager la contribution des autres membres du personnel des écoles au développement et à l'encadrement des activités parascolaires physiques et sportives.**

- **Mettre en place un programme de mentorat des entraîneurs plus qualifiés (national ou autre)** pour soutenir le développement des apprentis-entraîneurs. Ces derniers pourraient ainsi obtenir des connaissances de qualité grâce au savoir de leurs pairs ayant plus d'expérience.

### 3• Promouvoir la sécurité dans la pratique sportive

L'assurance de conditions sécuritaires et éthiques respectueuses des personnes et de leurs capacités passe non seulement par la mise à niveau, la réglementation et l'encadrement des infrastructures et des interventions, mais aussi par certaines **actions de communication portant sur les valeurs d'éthique et de sécurité**.

La pratique du sport chez les jeunes leur permet de **développer des valeurs et des aptitudes de vie saines**, par exemple :

- un mode de vie actif
- un corps sain
- un esprit d'équipe.

Le monde du sport et du marketing affichent néanmoins certaines manières d'agir qui compromettent les valeurs associées à la pratique saine et sécuritaire du sport: violence, usage de drogues illicites, consommation de boissons énergisantes pour la performance sportive, etc. Les jeunes sont exposés à cette réalité par l'intermédiaire de leur environnement socioculturel et médiatique et risquent d'être influencés à cet égard.

#### **Le RSEQ se préoccupe particulièrement de la popularité croissante des boissons énergisantes chez les jeunes sportifs et de son impact sur leur santé et leur sécurité.**

Rien ne démontre encore scientifiquement les effets bénéfiques des boissons énergisantes sur la performance sportive. Au contraire, au fil des dernières années, plusieurs études et cas anecdotiques ont sonné l'alarme chez nombre d'experts quant aux effets potentiels nocifs et dangereux de l'ingestion de boissons énergisantes et ce, particulièrement lorsqu'elle est associée à la pratique d'une activité sportive ou à une consommation croisée avec l'alcool ou d'autres produits<sup>18-19</sup>. **Le marketing des boissons énergisantes vise essentiellement les jeunes**, intensifie la promotion et la distribution de ces produits dans les endroits fréquentés par ceux-ci et s'associe largement au sport et aux événements sportifs. Ce faisant il normalise, banalise et favorise la surconsommation occasionnelle ou régulière de ces boissons. Christiane Ayotte, chercheuse de renommée internationale spécialisée dans la lutte contre le dopage sportif, estime par ailleurs que trop d'athlètes utilisent divers produits pharmaceutiques ou naturels dans l'espoir d'augmenter leur performance physique et en banalisent la consommation et les effets secondaires. Selon Mme Ayotte, cette attitude relève d'une « conduite dopante »<sup>20</sup>.

- Des enquêtes québécoises indiquent qu'**une proportion importante de jeunes** (du quart à plus de la moitié selon les enquêtes) **consomme souvent ou occasionnellement des boissons énergisantes**<sup>21-22-23</sup>.

- Environ un jeune sur cinq au secondaire **attribue** un effet d'**augmentation de la performance** physique aux **boissons énergisantes**<sup>24</sup>.

- Seulement environ **le tiers des jeunes** du secondaire reconnaissent exclusivement les **effets non désirables** des boissons énergisantes (impliquant qu'ils reconnaissent comme étant véridiques certaines allégations non fondées des fabricants sur des effets bénéfiques de ces produits)<sup>25</sup>.

- Plus de **40% des athlètes d'élite** en consomment pour améliorer leur performance selon une étude britannique<sup>26</sup>.

- Les étudiants-athlètes qui participent aux activités du RSEQ aux niveaux collégial division 1 et universitaire doivent **suivre des formations sur la problématique du dopage sportif** et sont soumis à des tests inopinés du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) pour détecter les athlètes qui se dopent. Ces pratiques ont été mises en place par le RSEQ, mais ne sont pas appliquées par les fédérations sportives.



**La future Politique** devrait donc agir en matière de **promotion et de sensibilisation** pour préserver et valoriser un mode de pratique sportive sans risque pour la santé et l'intégrité physique. Pour ce faire il est recommandé de :

- soutenir la mise en place de campagnes de sensibilisation et de contremarketing des boissons énergisantes et ce, particulièrement en milieu étudiant;

- soutenir davantage les actions de communication en matière de prévention du dopage sportif;

- promouvoir l'éthique sportive et les valeurs d'un sport sain.

## ENJEU - LA VALORISATION

---

Le Livre vert met en relief **l'importance de donner le goût de bouger aux Québécois** à travers différents types d'actions de communication. Compte tenu de la trop grande sédentarité de la population, le gouvernement se doit d'agir comme leader et responsable d'une plus grande diffusion de la valeur et des avantages de pratiquer régulièrement des activités physiques, sportives ou récréatives.

Sensibiliser et éduquer à un mode de vie physiquement actif axé sur le plaisir et la satisfaction, et ce de manière soutenue, s'avèrent essentiels pour inciter les Québécois à être actifs au quotidien.

En ce sens, le gouvernement doit continuer de mettre en place et favoriser encore davantage et de manière récurrente diverses initiatives axées sur la promotion de l'activité physique sous toutes ses formes (loisir, sport, déplacement actif).

Les jeunes demeurent une cible à privilégier puisque le parcours et la relation qu'ils développent avec l'activité physique déterminent grandement leurs aptitudes, attitudes et choix de comportements à l'âge adulte à cet égard. Dans cet esprit, le RSEQ organise chaque année en mai, depuis 1994, le **MEPSE (Mois de l'éducation physique et du sport étudiant)**. Cette vaste opération vise à **sensibiliser les jeunes aux bienfaits et au plaisir de l'activité physique et à valoriser l'éducation physique et à la santé dans toutes les écoles primaires et secondaires du Québec**. De 2002 à 2004, le RSEQ a également mis sur pied la campagne de promotion de l'activité physique *Le sport, un moyen de réussir à l'école* au début de l'année scolaire dans les écoles de niveau primaire et secondaire. Suite à cette campagne, la participation des jeunes dans les activités sportives parascolaires a augmenté de 39 % en deux ans.



Par ailleurs il existe trop peu d'actions de communication se rattachant aux événements sportifs amateurs réalisés au Québec. Pourtant ceux-ci représentent une source d'inspiration, de motivation, de visibilité et de rayonnement tant pour les pratiquants amateurs, pour le public en général que pour les athlètes d'élite.

C'est cette avenue que le RSEQ a emprunté, avec succès, avec la diffusion du sport étudiant amateur et d'excellence. **Depuis 10 ans, les matchs de la ligue de football d'excellence de niveau universitaire et leurs championnats canadiens sont diffusés sur de grandes chaînes de télévision du Québec. Depuis, l'engouement pour cette discipline s'est rapidement fait sentir chez les jeunes.**

Ils sont davantage stimulés à pratiquer ce sport et aspirent à faire partie des équipes sportives scolaires. Le nombre total d'équipes de football du RSEQ aux niveaux secondaire, collégial et universitaire est passé de 146 en 2002 à 382 en 2011. Cette hausse de 262% peut être attribuée en partie à la diffusion des matchs du football étudiant et à la visibilité accrue de cette discipline, auparavant moins populaire au Québec. Il nous semble donc plausible et souhaitable que ce même effet soit généré pour d'autres disciplines sportives.

# STRATÉGIES ET MESURES RECOMMANDÉES (VALORISATION)

La nouvelle Politique devrait amener le gouvernement à assumer un plus grand leadership et à innover en matière de promotion de l'activité physique. Dans cette optique, nous recommandons les avenues suivantes.

## 1. Promouvoir davantage l'activité physique dans les établissements d'enseignement

- Investir davantage dans le développement, la mise en place et le déploiement de campagnes de promotion d'un mode de vie physiquement actif dans les établissements d'enseignement (campagnes existantes ou nouvelles).

- Soutenir les initiatives faisant la promotion de l'importance du sport à l'école, des activités parascolaires en lien avec l'acquisition de saines habitudes de vie et de réussite scolaire.

## 2. Miser sur le rayonnement de l'environnement sportif

- Soutenir et encourager la télédiffusion des activités du sport amateur québécois tout comme sa diffusion sur d'autres plateformes (ex. : le web).

- Faire connaître les organismes mandataires du système sportif auprès de la population.

- Soutenir et encourager l'accueil d'événements sportifs majeurs au Québec dans plusieurs disciplines.



## Tableau synoptique

ENJEU Orientations	RECOMMANDATIONS Stratégies • Mesures
<p><b>CONCERTATION</b></p> <p>Veiller à ce que les actions soient cohérentes et reposent sur un partage clair des rôles et des responsabilités des acteurs à l'échelle nationale, régionale et locale</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Reconnaître le rôle et les mandats du RSEQ au sein du système sportif</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Définir les mandats des instances provinciale et régionales du RSEQ selon la proposition recommandée dans le présent document.</li></ul></li><li>• <b>Reconnaître la contribution et le rôle de l'ensemble des établissements d'enseignement au sein du système sportif.</b></li><li>• <b>Réviser certains mécanismes et structures liés au financement</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Maintenir le niveau de financement gouvernemental initialement dédié au RSEQ (aux instances régionales du RSEQ avant 1997)</li><li>- Unifier les protocoles et les tarifs pour les FUS en fonction des niveaux de pratiques (divisions et niveaux scolaires) entre Sports Québec et le RSEQ; simplifier et standardiser les processus de gestion entre ces partenaires.</li><li>- Instaurer l'obligation légale de sanction de la pratique sportive afin que tous les pratiquants soient membres d'un organisme (scolaire ou associatif) reconnu dans le système sportif</li></ul></li><li>• <b>Clarifier et rendre cohérents les partenariats</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Clarifier le mandat et le leadership de la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique au sein du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;</li><li>- Clarifier et rendre cohérent les partenariats spécifiques entre le RSEQ et les FUS<ul style="list-style-type: none"><li>— Inclusion du rôle et des actions du RSEQ au sein des 4 sphères d'activités sportives (initiation, récréation, compétition et excellence) dans le plan de développement des FUS par le biais d'un processus de consultation systématique et officiel entre le RSEQ et les FUS</li><li>— Concertation pour le développement d'une pratique multisport (primaire et début du secondaire)</li><li>— Concertation et cohésion dans la coordination des programmes sports-études (impliquer le RSEQ)</li><li>— Collaboration pour la formation et la certification des intervenants scolaires comme entraîneurs et officiels (impliquer le RSEQ et les administrations de certains établissements d'enseignement de niveaux collégial et universitaire).</li></ul></li></ul></li></ul>

<b>ENJEU</b> <b>Orientations</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b> <b>Stratégies • Mesures</b>
<p><b>ACCESSIBILITÉ</b></p> <p><b>1•</b> Initier tous les jeunes, dès le début du parcours scolaire, au plaisir de la pratique d'une vaste gamme d'activités physiques, récréatives et sportives</p> <p><b>2•</b> Offrir aux citoyens et citoyennes des environnements et des conditions favorables à l'intégration d'activités physiques de diverses formes dans leurs habitudes de vie</p> <p><b>3•</b> Adapter l'offre de services aux besoins et aux capacités des personnes, des groupes ou des communautés qui éprouvent des difficultés ou des limites particulières</p> <p><b>4•</b> Assurer aux athlètes de haut niveau et à la relève le soutien technique, professionnel et financier leur permettant d'exceller sur les scènes sportives canadienne et internationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer davantage d'activités physiques et sportives dans les établissements d'enseignement</li> <li>• Augmenter le nombre et appuyer le développement d'activités physiques et sportives parascolaires variées</li> <li>• Planter une pratique multisport (parascolaire et récréative) au primaire et au début du secondaire</li> <li>• Impliquer les services de garde des écoles primaires dans le déploiement d'une offre de service parascolaire sportif et actif</li> <li>• Offrir des activités physiques et sportives récréatives variées, organisées ou non, sur l'heure du dîner pour les élèves du secondaire</li> <li>• Bonifier le curriculum du cours d'éducation physique en incluant les outils d'évaluation de la forme physique <i>En forme avec Myg et Gym</i> et <i>Élèves en forme</i>.</li> <li>• Appuyer financièrement le milieu de l'éducation afin d'augmenter le nombre de minutes d'éducation physique et à la santé requises chaque semaine au primaire (120 minutes) et au secondaire (150 minutes).</li> </ul> <p><i>Toutes ces activités devraient être variées et optimiser les besoins et les intérêts selon l'âge, le sexe, le développement et les capacités des jeunes.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir financièrement l'élite sportive</li> <li>• Soutenir et renforcer l'offre de services (ligues, championnats et autres) en soutien aux programmes sports-études à tous les niveaux scolaires du secondaire à l'université, notamment des ligues de hockey et de basketball d'excellence en milieu universitaire</li> <li>• Soutenir la représentation et la participation québécoise des équipes sportives scolaires aux niveaux canadien et international</li> </ul>

<b>ENJEU</b> <b>Orientations</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b> <b>▣ Stratégies • Mesures</b>
<p><b>QUALITÉ DES EXPÉRIENCES</b></p> <p><b>1•</b> Offrir un encadrement de qualité, adapté à l'état et au développement de la personne, qui favorise tant le plaisir et l'accomplissement personnel que l'atteinte de l'excellence</p> <p><b>2•</b> Assurer des conditions sécuritaires et éthiques qui soient respectueuses des personnes et de leurs capacités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les règles touchant le transport et les infrastructures scolaires</li> <li>• Maintenir la priorité d'utilisation des infrastructures scolaires pour le déploiement des activités parascolaires pendant l'année scolaire</li> <li>• Assouplir et harmoniser les règles pour le transport des jeunes qui pratiquent des sports parascolaires</li> <li>• Valoriser et impliquer les acteurs locaux</li> <li>- Reconnaître et renforcer le rôle du responsable du sport étudiant des établissements d'enseignement (souvent concomitant à la fonction d'enseignant en éducation physique) dans le soutien et le développement de la pratique du sport et du cheminement vers l'excellence sportive (libérer les intervenants pour assumer cette fonction au sein de leur tâche)</li> <li>- Valoriser l'implication des enseignants en éducation physique et à la santé : améliorer leurs conditions de travail en leur permettant d'allouer jusqu'à 20% de leur tâche éducative à l'organisation, la réalisation et l'encadrement d'activités parascolaires liées au sport et au développement de saines habitudes de vie</li> <li>- Soutenir l'encadrement des entraîneurs et des officiels à l'école, et dans le système sportif en général. Améliorer leurs conditions de travail pour favoriser leur implication et la qualité de leurs interventions.</li> <li>- Encourager la contribution des autres membres du personnel des écoles au développement et à l'encadrement des activités parascolaires physiques et sportives.</li> <li>• Promouvoir la sécurité dans la pratique sportive</li> <li>- Soutenir la mise en place de campagnes de sensibilisation et de contremarketing des boissons énergisantes et ce, particulièrement en milieu scolaire</li> <li>- Soutenir davantage les actions de communication en matière de prévention du dopage sportif</li> <li>- Promouvoir l'éthique sportive et les valeurs d'un sport sain</li> </ul>

<b>ENJEU</b> <b>Orientations</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b> <b>▣ Stratégies • Mesures</b>
<p><b>VALORISATION</b></p> <p><b>1</b> • Valoriser l'importance et les effets bénéfiques de la pratique régulière d'activités physiques, récréatives et sportives auprès de l'ensemble des citoyens et citoyennes</p> <p><b>2</b> • Promouvoir l'excellence sportive et les succès individuels ou collectifs qui peuvent donner le goût de bouger et contribuer au rayonnement du Québec partout dans le monde</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir davantage l'activité physique dans les établissements d'enseignement</li> <li>- Investir davantage dans le développement, la mise en place et le déploiement de campagnes de promotion d'un mode de vie physiquement actif dans les établissements d'enseignement (campagnes existantes ou nouvelles)</li> <li>- Soutenir les initiatives faisant la promotion de l'importance du sport à l'école, des activités parascolaires en lien avec l'acquisition de saines habitudes de vie et de réussite scolaire</li> <li>• Miser sur les éléments positifs de l'environnement sportif</li> <li>- Soutenir et encourager la télédiffusion des activités du sport amateur québécois tout comme sa diffusion sur d'autres plateformes (ex. : le web).</li> <li>- Faire connaître les organismes mandataires du système sportif auprès de la population</li> <li>- Soutenir et encourager l'accueil d'événements sportifs majeurs au Québec dans plusieurs disciplines</li> </ul>

# VISER D'ICI 10 ANS...

## 1. Une participation accrue à des activités sportives

La pratique sportive, qu'elle soit récréative, parascolaire ou d'élite, dans leur établissement d'enseignement ou dans leur communauté, demeure un **incontournable** pour que les jeunes réalisent un **minimum de 60 minutes d'activités physiques par jour**. Chacun des organismes faisant partie du système sportif québécois devrait se fixer des objectifs de participation mesurables d'ici 10 ans en relation avec les activités qui découlent de leurs mandats inscrits dans **la Politique** gouvernementale.

Le RSEQ pourrait contribuer à :

- **Augmenter le nombre de jeunes participant à des activités sportives** soit :
  - Doubler la **participation active** actuelle active en sport dans toutes les strates d'âges scolaire;
  - Doubler le nombre d'**étudiants-athlètes** (de 200 000 à 400 000) qui participent annuellement aux activités parascolaires sportives du RSEQ.



## 2. Une hausse de la condition physique

- **Hausser le niveau de condition physique des jeunes selon les paramètres suivants :**

- **Augmenter** le niveau d'**habiletés motrices** des élèves du primaire.
- **Augmenter** le niveau de **condition physique** des élèves du secondaire.

Il faut dès lors développer rapidement un processus de **collecte de données** qui permettra de **mesurer l'évolution** de la condition physique des jeunes au terme des 10 ans d'implantation de la future Politique. Cette mesure pourrait s'inscrire dans une perspective d'appuyer et de quantifier les efforts déployés pour atteindre le grand objectif d'une « nation en forme ». Ce processus pourrait se baser sur la plateforme déjà établie par le RSEQ en matière d'habiletés motrices et de condition physique qui d'une part, utilise les outils et indicateurs de ses programmes EN FORME au niveau primaire et secondaire et d'autre part, compte déjà des données sur 15 000 jeunes. Pour se réaliser, le processus devrait prévoir d'inclure l'**évaluation** et la **valorisation** des habiletés motrices dans le curriculum du cours d'éducation physique et à la santé au primaire, et au secondaire, l'évaluation de la condition physique, tel que nous l'avons mentionné précédemment. Il devrait également promouvoir l'utilisation d'un test d'évaluation standardisé de même que définir des procédures de compilation nationale des données d'évaluation.



## 3. Une implication plus grande des intervenants scolaires

Chacun des organismes faisant partie du système sportif québécois devrait contribuer, à la mesure de ses mandats, à **améliorer l'encadrement** de la pratique d'activités physiques et sportives, et ce particulièrement auprès des jeunes.

- **Hausser le niveau d'implication des intervenants scolaires en matière d'activités sportives :**

- **Augmenter** le nombre d'**enseignants** en éducation physique dédiant une partie de leur tâche à l'encadrement d'activités physiques et sportives parascolaires.
- **Augmenter** le nombre d'**entraîneurs** et d'officiels qualifiés et certifiés en milieu étudiant.

#### 4. Une économie par l'amélioration de l'état de santé

- Réduire les coûts sociaux et de santé relatifs aux risques associés à l'inactivité physique

La faible participation à des activités physiques par les Québécois entraînent des coûts importants pour le système de santé. En considérant son impact sur les risques de plusieurs maladies (coronariennes, diabète de type 2, accidents cérébrovasculaires, etc.), on estime à 2,1 milliards de dollars par année les coûts de santé reliés à l'inactivité physique au Québec. Une réduction de 10% de l'inactivité physique représenterait ainsi des économies de 150 millions de dollars par année dans le secteur de la santé.

#### 5. Une nation en forme

Selon notre définition, c'est une nation qui

- Éduque ses jeunes à un mode de vie physiquement actif;
- Inscrit les activités sportives dans la culture de la société;
- Se mobilise et travaille de concert à la promotion d'un mode de vie physiquement actif et à la création d'environnements favorables à celui-ci;
- Assure une plus grande qualité et espérance de vie chez ses citoyens et citoyennes;
- Est un modèle de société vivant et inspirant.

**ANNEXE 1:**

**Responsabilités et financement du système sportif québécois.**

**SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.**

# RSEQ

**LE RSEQ EN BREF**  
 En 2011-2012, plus de 186 000 participants se sont inscrits aux différents programmes du RSEQ (Réseau du sport étudiant du Québec), et ce, dans près de 2 800 établissements scolaires regroupés sous 14 instances régionales du RSEQ, dans 67 collèges ainsi que 12 universités parmi 40 disciplines différentes. En outre, plus d'une centaine de champions et championnes provinciaux sont couronnés chaque année. Aucun autre organisme sportif au Québec n'atteint un aussi haut degré de participation et de pénétration.

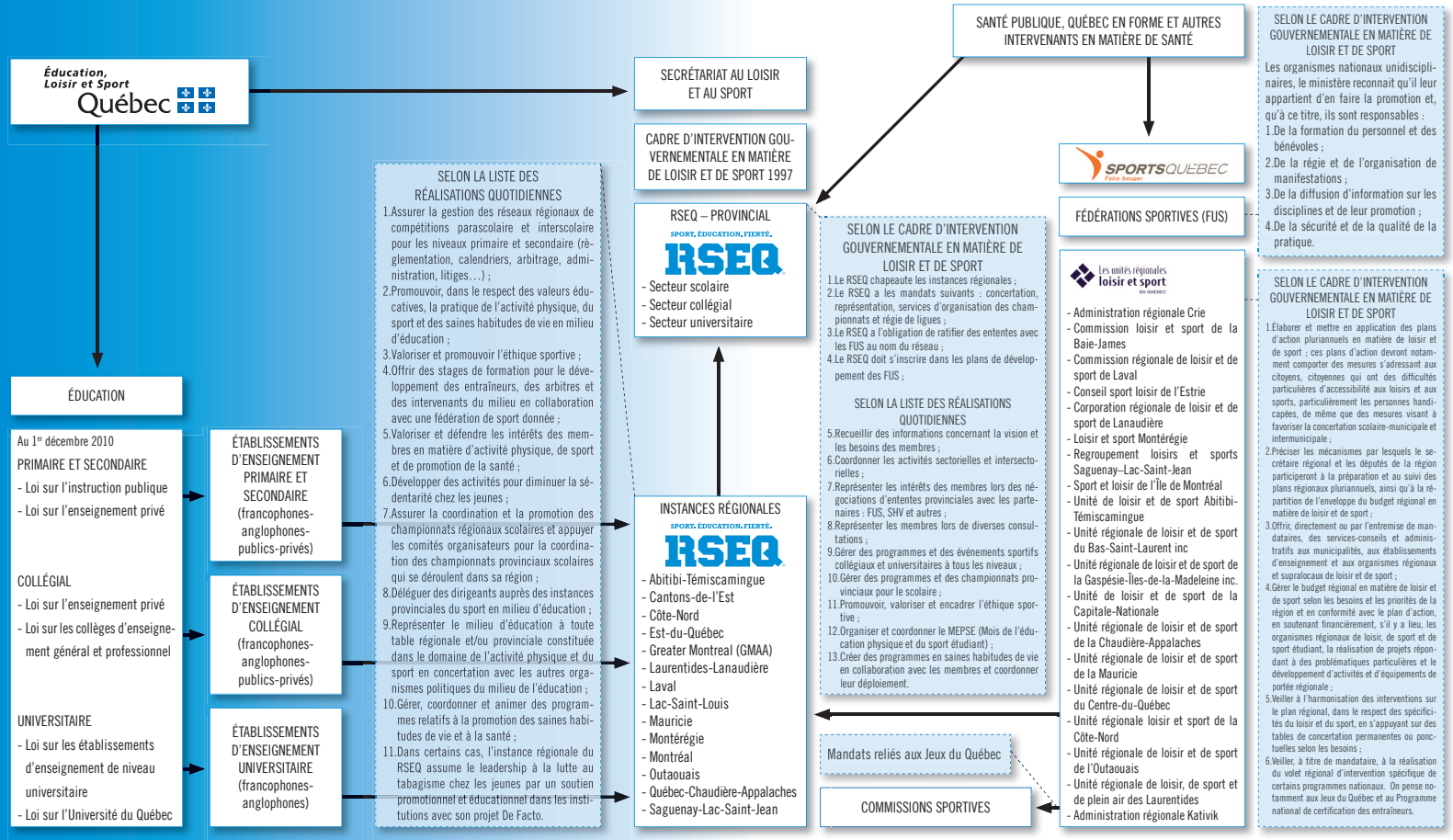
Le RSEQ est également à l'origine de nombreux programmes de sensibilisation aux saines habitudes de vie dans tout le Québec. Chaque année, plus d'un demi-million de jeunes sont touchés par nos programmes de saine alimentation, comme peluredebanane.com, le Défi «Moi j'croque», la campagne Gobes-tu ça ? ou le programme de lutte au tabagisme De Facto ainsi que par nos projets en activité physique tels que le Mois de l'éducation physique et du sport étudiant (MEPSE) et En forme avec Myg et Gym.

**POUR NOUS JOINDRE**  
 Si vous désirez obtenir plus de renseignements au sujet du RSEQ et de ses activités, vous pouvez communiquer avec l'instance régionale du RSEQ de votre région dont vous trouverez les coordonnées sur notre tout nouveau site web.

Vous pouvez aussi nous joindre à l'adresse [info@rseq.ca](mailto:info@rseq.ca) ou au 514 252-3300.

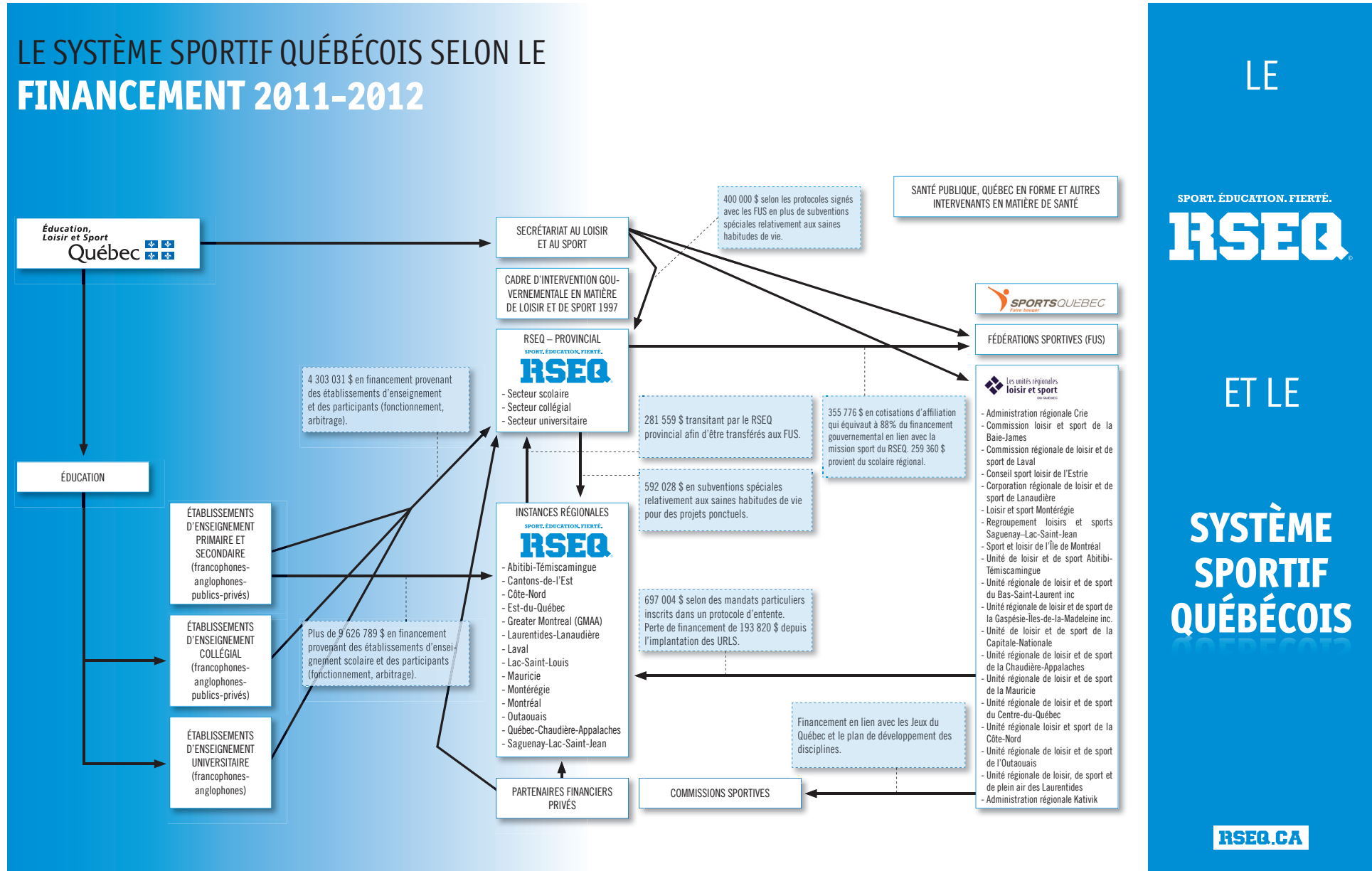
**RSEQ.CA**

## LE SYSTÈME SPORTIF QUÉBÉCOIS SELON LES RESPONSABILITÉS



**ANNEXE 1:**

Responsabilités et financement du système sportif québécois.



## ANNEXE 2

Tableau de participation à différentes disciplines sportives du RSEQ 2011-2012

	AT	CE	CN	EQ	GMAA	LSL	LL	LAV	MAU	MONT	MTL	OUT	OCA	SLSJ	PROV	Scolaire	Collég	Univ.	Total
<b>Athlétisme ext. et int.</b>	262	1141	366	245	2093	1301	1096	224	731	710	1476	1040	403	544		11 632	0	194	11 826
<b>Badminton</b>	193	474	133	290	960	230	309	417	172	735	316	172	730	204		5 335	533	150	6 018
<b>Basketball</b>	478	1073	180	543	2708	662	1725	429	936	2076	2235	890	2936	371	516	17 758	1 522	140	19 420
<b>Cheerleading</b>	127	406		11			920	186	582	843	980	321	2458	743		7 577	790	202	8 569
<b>Cross-country</b>	219	158	438	60	800	3502	3998	3543	2156	1262	16880	2520		736		36 272	442	147	36 861
<b>Flag-football</b>					316	418	960		741	1450	1845	165				5 895	300	0	6 195
<b>Football</b>		1269		225	179	1318	2491		1194	1671		871	2790	860	1003	13 871	1 550	404	15 825
<b>Golf</b>		68			107	83	107	5	13	164			84	51		682	109	129	920
<b>Gymnastique</b>				119												119	0	0	119
<b>Hockey</b>		259		36	1027	220	1180	60	431	104	510	124	1168	227	299	5 645	360	153	6 158
<b>Minibasketball</b>					272	180	339	600	461	426	630	303	1246	225		4 682	0	0	4 682
<b>Minivolleyball</b>		78			510	471	422	180	585	335		201	231			3 013	0	0	3 013
<b>Natation</b>		232			996	477	281			186	150		258			2 580	443	131	3 154
<b>Rugby</b>		240			2029		375		137			160	766			3 707	499	280	4 486
<b>Soccer ext.</b>					2799	860		1634		1072	870		1582	427		9 244	1 648	349	11 241
<b>Soccer int.</b>		651		624	842	1158	1080	602	556	1241	2835	520	1021		257	11 387	633	418	12 438
<b>Volleyball</b>	540	825	290	463	951	491	1455	154	612	1730	636	794	1556	665		11 162	1 245	136	12 543
<b>Sous-total</b>	<b>1 819</b>	<b>6 874</b>	<b>1 407</b>	<b>2 616</b>	<b>16 589</b>	<b>11 371</b>	<b>16 738</b>	<b>8 034</b>	<b>9 307</b>	<b>14 005</b>	<b>29 363</b>	<b>8 081</b>	<b>17 229</b>	<b>5 053</b>	<b>2 075</b>	<b>150 561</b>	<b>10 074</b>	<b>2 833</b>	<b>163 468</b>

Autres sports*																			
Primaire	43	813	511	337	7413	4206	3423	5933	4041	1867	15402	3706	2041	1797		51 533			
Secondaire	1794	6431	1036	2521	17876	8570	15108	3738	5860	12917	17772	5184	15857	4413	2075	121 152			
<b>Total</b>	<b>1 837</b>	<b>7 244</b>	<b>1 547</b>	<b>2 858</b>	<b>25 289</b>	<b>12 776</b>	<b>18 531</b>	<b>9 671</b>	<b>9 901</b>	<b>14 784</b>	<b>33 174</b>	<b>8 890</b>	<b>17 898</b>	<b>6 210</b>	<b>2 075</b>	<b>172 685</b>			
Féminin	1102	3201	858	1448	11622	5009	8189	4278	4715	7359	15444	3894	8436	3205	306	79 066	3 102	1410	83 578
Masculin	735	4043	689	1410	13667	7767	10342	5393	5186	7425	17730	4996	9462	3005	1769	93 619	4 745	1720	100 084
Mixte																0	2 479	0	2 479
<b>Total</b>	<b>1837</b>	<b>7244</b>	<b>1547</b>	<b>2858</b>	<b>25289</b>	<b>12776</b>	<b>18531</b>	<b>9671</b>	<b>9901</b>	<b>14784</b>	<b>33174</b>	<b>8890</b>	<b>17898</b>	<b>6210</b>	<b>2075</b>	<b>172 685</b>	<b>10326</b>	<b>3130</b>	<b>186141</b>

\* Autres sports pratiqués: Aviron, Ballon sur glace, Baseball, Course, Crosse au champ, Curling, Dek hockey, Échecs, Handball, Hockey cosom, Hockey sur gazon, Improvisation, Inter-crosse, Kinball, Lutte, Minibadminton, Minicheerleading, Miniflag football, Mini-hockey cosom, Minisoccer, Natation synchronisée, Tchoukball, Tennis, Tennis de table, Touch football, Ultimate, Volleyball de plage

## RÉFÉRENCES

- <sup>1</sup> Lemieux M, Thibault G (2011). L'activité physique, le sport et les jeunes – Savoir et agir. Avis du Comité scientifique de Kino-Québec. Québec Secrétariat au loisir et au sport, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Gouvernement du Québec, p.43. Repéré le 14 juillet 2013 à [http://www.kino-quebec.qc.ca/publications/ActivitePhysique\\_LeSportEtLesJeunes\\_AvisCSKQ.pdf](http://www.kino-quebec.qc.ca/publications/ActivitePhysique_LeSportEtLesJeunes_AvisCSKQ.pdf)
- <sup>2</sup> Traoré I, Nolin B, Pica L. (2012). L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 – Tome 1-Chapitre 4. Québec: Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec. P.104 et 111. Repéré le 21 juillet 2013 à [www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/eqsjs.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/eqsjs.htm)
- <sup>3</sup> Nolin B et Hamel D (2008) L'activité physique au Québec de 1995 à 2005 : gains pour tous... ou presque. Dans : L'état du Québec 2009 : tout ce qu'il faut savoir sur le Québec d'aujourd'hui, sous la direction de Fahmy M, Fides, Montréal, p. 271-7. [www.inspq.qc.ca/publications](http://www.inspq.qc.ca/publications). Dans Lemieux M, Thibault G (2011).op.cit.p.9 version pdf.
- <sup>4</sup> Institut national de santé publique du Québec (2009). Santéscope : la santé au Québec, comparée, analysée et interprétée - Activité physique de loisirs. Repéré à [www.inspq.qc.ca/santescope](http://www.inspq.qc.ca/santescope). Dans Lemieux M, Thibault G (2011). op.cit.p.9.
- <sup>5</sup> Institut de la statistique du Québec (2009), Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca> (voir Statistiques/Démographie/Données générales, 2005). Dans Kino Québec. Le coin scientifique –Statistiques générales. Annexe B, Tableau B-2 : Niveau d'activité physique de loisir, population de 18 ans ou plus selon l'âge et le sexe, Québec, 2005. Repéré le 28 août 2013 à [www.kino-quebec.qc.ca/generales.asp#annexeA](http://www.kino-quebec.qc.ca/generales.asp#annexeA)
- <sup>6</sup> Égale Action (2004). Publications - Statistiques. Repéré le 13 septembre 2012 à [www.ega-leaction.com/index\\_publication.htm](http://www.ega-leaction.com/index_publication.htm) dans Coalition québécoise sur la problématique du poids, Portrait de la situation. Les jeunes bougent de moins en moins. Repéré le 14 juillet 2013 à <http://www.cqpp.qc.ca/fr/dossiers/activite-physique-a-l-ecole/portrait-de-la-situation>.
- <sup>7</sup> Desharnais R, Godin G (1995). Enquête sur la pratique des activités physiques, Université Laval, Québec, 105p. Dans Lemieux M, Thibault G (2011), op.cit. p.63 version papier et 69 version pdf en ligne.
- <sup>8</sup> McNeal RB (1995) Extracurricular activities and high school dropouts. *Social Educ* 68:62-80, et YinZ et Moore JB (2004) Re-examining the role of interscholastic sport participation in Education. *Psychol Rep* 94: 1447-54. Dans Lemieux M, Thibault G. (2011), op.cit. p. 26 version papier p. 30 version pdf.
- <sup>9</sup> Multiples auteurs. Dans Lemieux M, Thibault G (2011), op.cit. p. 25 version papier et 29 version pdf en ligne.
- <sup>10</sup> Eccles JS et al (2003), Extracurricular activities and adolescent development. *J Soc Issues* 59:865-89. Dans Lemieux M.,Thibault G. (2011), op.cit.
- <sup>11</sup> Lemieux M., Thibault G. (2011). L'activité physique, le sport et les jeunes – Savoir et agir. Avis du Comité scientifique de Kino-Québec. Faits saillants. Québec Secrétariat au loisir et au sport, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Gouvernement du Québec. Repéré le 14 juillet 2013 à [http://www.kino-quebec.qc.ca/publications/ActivitePhysique\\_LeSportEtLesJeunes\\_AvisCSKQ.pdf](http://www.kino-quebec.qc.ca/publications/ActivitePhysique_LeSportEtLesJeunes_AvisCSKQ.pdf)
- <sup>12</sup> Therrien ME (2011). Lien entre loisirs et persévérance scolaire, URLSCN, 30 novembre 2011, Powerpoint 22 diapositives, diapositives 7 à 9.
- <sup>13</sup> Dina BL, Rachel C, Kevin L. (2009). Une équipe complète à l'horizon : la contribution des sports d'équipe, p.3. septembre 2009.
- <sup>14</sup> Thibault G. (2000). L'activité physique, déterminant de la santé des jeunes. Avis scientifique de Kino-Québec, Secrétariat au loisir et au sport, ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, p.18
- <sup>15</sup> Au Canada, le sport c'est pour la vie ». Les programmes multisports favorisent le savoir-faire physique. Repéré le 21 juillet 2013 à <http://www.canadiansportforlife.ca/fr/recreation-professionals/multisport-programs>.
- <sup>16</sup> Au Canada, le sport c'est pour la vie ». Bienvenue au mouvement ACSV . Repéré le 29 août à <http://canadiansportforlife.ca/fr?PageID=1000&LangID=fr>
- <sup>17</sup> Réseau du sport étudiant RSEQ- Vie saine. Les saisons du primaire. Calendrier multisport. Repéré le 29 août 2013 à <http://rseq.ca/viesaine/initiatives/saisonsduprimaire/>
- <sup>18</sup> Plamondon, L (2011). Les boissons énergisantes : entre menace et banalisation. Montréal: Institut national de santé publique. Repéré le 14 octobre 2011 à [http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1311\\_BoissonsEnergisantes.pdf](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1311_BoissonsEnergisantes.pdf).
- <sup>19</sup> Blanchet, R, Bwenge, A, Blanchet, JN (2010). Les boissons énergisantes et le sport. Énoncé de position. Association québécoise des médecins du sport. Repéré le 14 octobre 2011 à [http://www.aqms.org/meganet/media/docs/doc/enonce\\_de\\_position\\_-\\_boissons\\_energisantes\\_\\_mai\\_2011\\_.pdf](http://www.aqms.org/meganet/media/docs/doc/enonce_de_position_-_boissons_energisantes__mai_2011_.pdf)
- <sup>20</sup> Luc Proulx. Dre Christiane Ayotte : « C'est une conduite dopante », Hebdo L'éveil et La Concorde- Actualités. 13 décembre 2008. Repéré le 21 juillet 2013 à <http://www.levail.com/Actualites/2008-12-13/article-1348582/Dre-Christiane-Ayotte%3A-%26laquoC%26rsquoest-une-conduite-dopante%26raquo/1>
- <sup>21</sup> Réseau du sport étudiant RSEQ- Vie saine (2012). Gobe-tu ça? Rapport d'évaluation 1. Projet de dénormalisation de la malbouffe auprès des jeunes. p. 42.

<sup>22</sup> Plamondon, L (2011). Les boissons énergisantes : entre menace et banalisation. Montréal : Institut national de santé publique. Repéré le 14 octobre 2011 à [http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1311\\_BoissonsEnergisantes.pdf](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1311_BoissonsEnergisantes.pdf). Dans Réseau du sport étudiant RSEQ- Vie saine (2012), op.cit p.42.

<sup>23</sup> Gaudreault, M, Gagnon, M, Arbour, N (2009). Être jeune aujourd’hui : habitudes de vie et aspirations des jeunes des régions de la Capitale-Nationale, du Saguenay— Lac-Saint-Jean et des Laurentides. Série Enquête interrégionale 2008. ÉCOBES, Cégep de Jonquière 2009; p.78. Dans Réseau du sport étudiant RSEQ- Vie saine (2012), op.cit p.42.

<sup>24</sup> Réseau du sport étudiant RSEQ- Vie saine (2012), op.cit p. 55.

<sup>25</sup> Réseau du sport étudiant RSEQ- Vie saine (2012), op.cit p. 56.

<sup>26</sup> Hoffman, JR (2010). Caffeine and Energy Drinks. Strength & Conditioning Journal: February 2010- Volume 32- Issue 1- pp 15-20. Repéré le 18 octobre 2011 à [http://journals.lww.com/nsca-scj/Abstract/2010/02000/Caffeine\\_and\\_Energy\\_Drinks.2.aspx](http://journals.lww.com/nsca-scj/Abstract/2010/02000/Caffeine_and_Energy_Drinks.2.aspx). Dans Réseau du sport étudiant RSEQ- Vie saine (2012), op.cit p. 55.

<sup>27</sup> Katzmarzyk, P.T., Gledhill, N., & Shepphard, R.J.(2000). The economic burden of physical inactivity in Canada. Journal de l'Association médicale canadienne, 163, 1435-1440.

**SPORT**  
**ÉDUCATION**  
**FIERTE**

**RSEQ.CA**